



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2022/013

Réunion du 15 février 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 08/02/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Date d'affichage : 08/02/2022

Présents : 22

Votants : 28

Présents à l'ouverture de séance : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoit LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON ayant donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION, Mme Geneviève COSSON ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Gisèle LAROCHE ayant donné pouvoir de vote à M. Christophe LEBON, M. Laurent MOREAU ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER ayant donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN et Mme Andrée THOMAS ayant donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

Objet : Autorisation de signature d'un contrat de sécurité avec l'Etat

Vu l'adhésion au dispositif « Petites villes de demain » par délibération 2021/045 du 11/05/2021,

Considérant que dans le cadre du label "Petites Villes de Demain", il est proposé d'autoriser le maire à signer un contrat de sécurité sur trois ans avec la gendarmerie qui vise à :

- améliorer la collaboration entre la police municipale et la gendarmerie,
- renforcer les échanges et la transmission,
- déterminer le rôle de chacun,
- renforcer des patrouilles mixtes
- appréhender la dimension sécurité dans les projets d'aménagements urbains

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE, à l'unanimité, la signature d'un contrat de sécurité sur trois avec la gendarmerie, par le Maire.

Fait en mairie le 21/02/2022
Le Maire,
Yann DUGARD

VILLE DE VOUZIERES
ARDENNES